

“ IL Y A DÉJÀ UN JUGEMENT SANS APPEL ”

Extrait du journal SUD PRESSE

N.C.

Jeudi 23 avril 2009

Parents



Les parents " condamnés à vivre avec la disparition de leur fille ".
D.R.

" Seuls ceux qui ont perdu un enfant peuvent comprendre et mesurer la douleur que nous ressentons... " Après la plaidoirie de son avocat, le papa de Mélanie s'est levé, afin de s'exprimer, très digne, devant la cour. Trop émue, sa femme est restée muette, assise sur le banc de la partie civile.

" Ce qui nous a personnellement choqués, c'est le manque total d'empathie envers nous du D^r Dupont ", a gravement déclaré Philippe Cailliau. " Après avoir été averti de la mort de notre fille par le service d'urgence des cliniques de l'UCL, il s'y est rendu directement le lendemain matin pour se renseigner. Notre maison est située à 200 mètres de là, et il n'a même pas pris la peine de venir nous rencontrer... "

Mais ce qui choque définitivement les parents, c'est *" l'entêtement du D^r Dupont de ne pas vouloir reconnaître les évidences. Son refus d'admettre ne pas avoir mis en œuvre les moyens les plus élémentaires pour poser un bon diagnostic. Et nous, nous ne pouvions que faire confiance à ce médecin, qui répétait qu'il n'y avait pas de raison de s'inquiéter. "*

Aujourd'hui, le décès de la jeune fille est banalement nommé " dossier judiciaire ", soupire le papa. *" Et il y a déjà un jugement sans appel dans ce dossier. Nous, les parents, nous avons été condamnés à vivre avec la disparition de notre fille. Quand nous nous réveillons chaque matin, notre première pensée va vers Mélanie. Et quand nous nous endormons au soir, la dernière est pour elle aussi. "*

Les parents " condamnés à vivre avec la disparition de leur fille ". D.R.